

AR PREFECTURE

006-210600110-20200616-01-DE
Reçu le 23/06/2020



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 01 – DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Séance Publique Ordinaire du 16 JUIN 2020
A 19 heures 30 au gymnase municipal « Pascal Manini »
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Jean-Elie PUCCI, M. Michel LOBACCARO, Mme Sophie REID, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, Mme Marie Anne SYLVESTRE, M. Douglas MARTIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Gérald MARIN.

QUORUM : 14

PRESENTS : 27

VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 10 juin 2020



AR PREFECTURE

006-210600110-20200616-01-DE
Reçu le 23/06/2020

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2020



I - DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire donne lecture des dernières décisions municipales prises dans le cadre des délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales :

2020 – 17 : Il a été décidé d'ester en justice et de confier la défense des intérêts de Monsieur le Maire, autorité exécutive de la ville de Beaulieu-sur-Mer, à maître Christian SCOLARI, avocat au Barreau de NICE, sis 20, rue Gioffredo à NICE, chargé d'engager toute action pénale suite à la publication diffamante et injurieuse le 16 mars 2020 sur le réseau social « Facebook » par Mme Anaïs LEFAUCHEUX.

2020 – 18 : Il a été décidé la passation et la signature, pour chaque lot du marché public de travaux portant sur la rénovation du snack « le Petit Chose », situé au 14, avenue Fernand Dunan à Beaulieu-sur-Mer, avec les candidats suivants :

- lot n°1 « terrassement - démolition – gros-œuvre – maçonnerie – étanchéité - toiture – carrelage – plâtrerie – VRD » : offre de la SARL CARROS CONSTRUCTION, sise 1ère avenue – 225m 06510 Carros, pour un montant de 171160,80 € H.T,
- lot n°2 « menuiseries extérieures – métallerie : offre de la SARL LA MENUISERIE, sise 36, avenue de l'Annonciade 98000 Monaco, pour un montant de 99410 € H.T,
- lot n°3 « menuiserie bois » : offre de la SARL LA MENUISERIE, sise 36, avenue de l'Annonciade 98000 Monaco, pour un montant de 18673 € H.T,
- lot n°4 «électricité – courants forts / courants faibles » : offre de la société INEO PROVENCE ET COTE D'AZUR SNC, sise ZI - 1ère avenue – 18ème rue – BP 661 06517 Carros, pour un montant de 36077,83 € H.T,
- lot n°5 « plomberie – sanitaires – CVC » : offre de la société AXELEC, sise 60 avenue de Nice 06800 Cagnes-sur-Mer, pour un montant de 32408,74 € H.T,
- lot n°6 « peinture » : offre de la SARL CASTILLA RENOVATION, sise 33, Bd Maréchal Joffre 06310 Beaulieu-sur-Mer, pour un montant de 10899,19 € H.T,
- lot n°7 « jardin » : offre de la société BOTANICA JARDINS SERVICES sise 885 Avenue du Docteur Lefebvre 06270 Villeneuve-Loubet, pour un montant de 15484,62 € H.T,
- lot n°8 « cuisine » : offre de la société LITTORAL CUISINES INDUSTRIELLES, sise 1ère avenue 3211 mètres Zone industrielle 06510 Carros, pour un montant de 63656 € H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- Prend acte des décisions qui lui sont présentées.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire,
Roger ROUX